



FAITES LA DIFFÉRENCE - REJOIGNEZ LA COMMISSION EUROPÉENNE

Voulez-vous contribuer à façonner l'avenir de l'Union européenne? Rendre la planète plus verte, promouvoir une société plus juste ou soutenir les entreprises et l'innovation dans l'ensemble de l'UE? Alors venez travailler à la Commission européenne, où vous aurez l'opportunité de faire la différence!

Le personnel de la Commission vient d'horizons très divers et s'emploie à faire de l'Europe - et du monde entier - un endroit où il fait bon vivre. Les membres du personnel viennent des 27 États membres de l'Union européenne. Les différentes nationalités, origines, langues et cultures font de la Commission un lieu de travail dynamique et inclusif.

NOUS OFFRONS DES EMPLOIS DE QUALITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES:

- Des emplois intéressants et stimulants, offrant de nombreuses possibilités de formation et d'acquisition de nouvelles aptitudes et compétences tout au long de votre carrière
- Des opportunités de travailler dans plusieurs domaines d'activités durant votre carrière
- Des conditions de travail flexibles, y compris la possibilité de télétravail - nous nous soucions de votre équilibre entre vie professionnelle et vie privée
- Un package financier compétitif, comprenant des régimes attractifs en matière de pension et de couverture en cas de maladie et d'accident
- Un lieu de travail multilingue et multiculturel où l'évolution personnelle et professionnelle est fortement encouragée
- Des écoles multilingues pour vos enfants

Nous recrutons dans un large éventail de domaines et promouvons activement la diversité et l'inclusion:

Nous ne recrutons pas seulement des politologues et des juristes, nous recherchons également tous types de profils, y compris des scientifiques, des linguistes, des experts en informatique, des analystes de données et des économistes, ainsi que des chauffeurs et des ingénieurs.

Nous sommes attachés à l'égalité des chances et à la promotion d'un environnement de travail riche, diversifié et inclusif. Nous souhaitons que notre personnel soit représentatif de la société européenne et incitons tous les candidats qualifiés à présenter leur candidature. Nous cherchons activement à créer un lieu de travail où chaque membre du personnel se sent apprécié et respecté, peut donner le meilleur de lui-même et développer pleinement son potentiel.



Afin de promouvoir la diversité et d'établir une réserve de candidats géographiquement équilibrée, nous encourageons vivement les candidats des États membres qui sont actuellement sous-représentés au sein du personnel de la Commission européenne à postuler. Ces États membres sont actuellement l'Autriche, Chypre, la République tchèque, le Danemark, les Pays-Bas, l'Estonie, la Finlande, l'Allemagne, l'Irlande, le Luxembourg, Malte, la Pologne, le Portugal, la Slovaquie et la Suède¹. Le recrutement restera toutefois strictement fondé sur les mérites de tous les candidats et aucun poste ne sera réservé aux ressortissants d'un État membre donné.

Pour de plus amples informations ec.europa.eu/work-with-us

PERSONNEL RECRUTÉ SOUS CONTRAT

Outre les fonctionnaires permanents, la Commission européenne propose des postes non permanents. Il existe deux catégories de personnel non permanent:

- Les [agents temporaires](#) sont recrutés pour pourvoir des postes vacants pendant un laps de temps déterminé ou pour exécuter des tâches hautement spécialisées.
- Les [agents contractuels](#) peuvent fournir une capacité supplémentaire dans des domaines spécialisés où le nombre de fonctionnaires disponibles est insuffisant ou pour effectuer un certain nombre de tâches administratives ou manuelles. Ils sont généralement recrutés sous contrat à durée déterminée (maximum 6 ans dans les institutions de l'UE), mais, dans certains cas, ils peuvent se voir proposer des contrats à durée indéterminée (dans les offices, les agences, les délégations ou les représentations).

Pour plus d'informations sur les différentes [catégories de personnel](#).

¹ Veuillez noter que la liste des États membres sous-représentés pourrait faire l'objet de modifications futures en fonction de l'évolution potentielle de nos statistiques au fil du temps.



Assistant administratif-support logistique Office infrastructures et logistique Luxembourg (OIL) de la Commission européenne

Référence de la sélection: OIL/COM/2025/2168

Domaine: Bâtiments et fournitures - Fournitures, inventaire et gestion des stocks

Où: OIL.03 Maintenance et Gestion des installations - Luxembourg

Catégorie de personnel et groupe de fonction: Agent temporaire 2b - Assistant

Intervalle de grade: AST 1-3

Manifestez votre intérêt jusqu'au: 20/01/2026 - 12 heures (heure de Bruxelles)

NOUS SOMMES

L'Office Infrastructures et Logistique (OIL) Luxembourg est un office administratif qui compte près de 430 personnes au sein de son effectif. Notre mission principale est d'offrir un espace de travail adapté en termes de confort et de sécurité et d'assurer la mise en place d'infrastructures sociales et logistiques pour l'ensemble du personnel de la Commission à Luxembourg. Nos services, toujours réalisés dans le respect d'une démarche qualité, sont également délivrés auprès d'autres institutions et organes européens présents sur le site de Luxembourg.

L'unité OIL.03 est responsable pour la maintenance et la gestion des installations et de la logistique. L'unité se compose d'un secteur en charge de la maintenance et la gestion des installations et un secteur en charge des services logistiques et du nettoyage, d'une équipe en charge des finances, baux et assurances et une équipe en charge de l'assistance logistique de proximité.

NOUS PROPOSONS

Dans le secteur OIL 03.002 Logistique, l'une des trois équipes est chargée du suivi opérationnel des activités de déménagement, d'ameublement, de la mise à l'inventaire, de la gestion des stocks ainsi que de la maintenance des engins de manutention.

Nous proposons pour ce secteur un poste d'agent logistique qui, sous la supervision du chef d'équipe « Services Logistiques », aura pour principales responsabilités la supervision, la planification et l'organisation des activités des déménageurs. Il/elle veillera au respect des plannings, à la coordination efficace des interventions, ainsi qu'au contrôle et au suivi des heures prestées par le contractant.



Le poste implique une participation active à des projets spécifiques liés à l'ameublement des espaces de travail, en étroite collaboration avec les différents services concernés. L'agent planifiera et assurera le suivi des opérations de maintenance des engins de manutention afin de garantir la disponibilité et la conformité aux normes de sécurité. Il/elle assurera également la liaison entre les demandes formulées par les différents services et le gestionnaire de stock, permettant ainsi le suivi rigoureux de l'ensemble des opérations dans la base de données SUMMA (SAP).

NOUS RECHERCHONS

Une personne dynamique avec un très bon sens de l'initiative, de bonnes capacités relationnelles, de communication, un solide sens de l'organisation et de la planification. Orienté(e) satisfaction client, il/elle devra également posséder de très bonnes capacités pour suivre et contrôler l'exécution des tâches et projets, et être capable de fixer des priorités. Une expérience dans le domaine de la gestion des activités logistiques et/ou techniques est souhaitable, ainsi qu'une bonne connaissance des outils bureautiques (Excel, Word, Outlook) et une bonne capacité rédactionnelle. La connaissance de SUMMA (SAP), ou d'un logiciel de gestion, constitue également un plus.

Le/La candidat(e) devra être capable de construire des relations de confiance avec sa hiérarchie et les différentes sections de l'unité ainsi que des relations professionnelles avec les intervenants et interlocuteurs internes (autres DG de la Commission) ainsi que externes (autres institutions ou contractants). La capacité à travailler en équipe et dans un environnement multiculturel est essentielle. Il/Elle disposera également d'un degré élevé d'autonomie dans l'exécution des tâches récurrentes.

Nous souhaitons engager une personne possédant une bonne capacité d'analyse et d'expression écrite et orale pour pouvoir communiquer efficacement à tous les niveaux. Une bonne maîtrise de la langue française est indispensable. Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout.



COMMENT MANIFESTER VOTRE INTÉRÊT?

Vous devez envoyer vos documents en un seul pdf dans l'ordre suivant:

1. votre CV
2. formulaire de candidature dûment complété.

Veuillez envoyer ces documents avant la date limite de publication à l'adresse

OIL-03-EXTERNAL-APPLICATIONS@ec.europa.eu

en indiquant la référence de sélection OIL/COM/2025/2168 en objet.

Aucune candidature ne sera acceptée après la date de clôture de la publication.



ANNEXE

1. Sélection

➤ Suis-je éligible pour postuler?

Vous devez remplir les critères d'éligibilité suivants lors de la validation de votre candidature:

Nos règles prévoient que vous ne pouvez être recruté(e) en tant qu'agent temporaire à la Commission européenne que si vous:

Critères généraux:

- Êtes citoyen(ne) d'un État membre de l'Union européenne et jouir de tous vos droits civiques
- Avez rempli toutes les obligations imposées par les lois applicables en matière de service militaire
- Êtes physiquement apte à remplir les fonctions liées au poste
- Offrez les garanties de moralité requises pour l'exercice de vos fonctions

Qualifications:

Pour être recruté à ce poste, vous devez posséder au minimum

- un niveau d'études post-secondaires sanctionné par un diplôme, ou
- un niveau d'études secondaires sanctionné par un diplôme donnant accès à l'enseignement post-secondaire, et une expérience professionnelle appropriée d'au moins trois ans.

Seuls les diplômes délivrés ou reconnus équivalents par les autorités des États membres de l'UE (par exemple, par le ministère de l'éducation) seront acceptés. En outre, avant d'être recruté, vous serez invité à fournir les documents attestant des critères d'éligibilité (diplômes, certificats et autres pièces justificatives).

Langues:

- Vous devez avoir une connaissance approfondie (niveau C1 au minimum) de l'une des 24 langues officielles de l'Union européenne²;
- ET avoir une connaissance satisfaisante (niveau minimum B2) d'une deuxième langue officielle de l'UE, dans le cadre de l'exercice des fonctions.

² Les langues officielles de l'Union européenne sont les suivantes: BG (bulgare), CS (tchèque), DA (danois), DE (allemand), EL (grec), EN (anglais), ES (espagnol), ET (estonien), FI (finnois), FR (français), GA (irlandais), HR (croate), HU (hongrois), IT (italien), LT (lituanien), LV (letton), MT (maltais), NL (néerlandais), PL (polonais), PT (portugais), RO (roumain), SK (slovaque), SL (slovène), SV (suédois).



➤ **Quelles sont les étapes de sélection ?**

Le poste a fait l'objet d'une publication interne à la Commission, au niveau interinstitutionnel, et a été porté à la connaissance des lauréats de concours.

Conformément à l'article 29 du statut, les candidatures des fonctionnaires de la Commission, des fonctionnaires des autres institutions et des lauréats de concours sont prioritaires³. Dans le cas où ces candidats ne répondraient pas pleinement aux critères du poste, la Commission peut recruter un agent temporaire.

Un panel de sélection choisira un nombre limité de candidats pour un entretien, sur la base du CV et du formulaire de candidature qu'ils ont soumis. En raison du grand nombre de candidatures que nous pourrions recevoir, **seuls les candidats sélectionnés pour l'entretien seront informés.**

Pour des raisons opérationnelles et afin de mener à bien la procédure de sélection le plus rapidement possible dans l'intérêt des candidats et de l'institution, la procédure de sélection se déroulera en français et anglais.

2. Recrutement

Le(la) candidat(e) sélectionné(e) pour le recrutement sera invité(e) à fournir des pièces justificatives des déclarations faites dans sa candidature.

Le(la) candidat(e) retenu(e) devra se soumettre à une visite médicale d'embauche obligatoire préalable au recrutement et effectuée par la Commission.

➤ **Type de contrat et conditions de travail**

Le lieu d'affectation sera **Luxembourg**.

Si le(la) candidat(e) retenu(e) n'est pas un fonctionnaire ou un lauréat d'un concours, il(elle) sera recruté(e) en tant qu'**agent temporaire au titre de l'article 2(b) [du Régime Applicable aux autres Agents](#), dans le groupe de fonctions AST.**

➤ **Grade**

Le grade de recrutement, ainsi que l'échelon dans ce grade, seront définis conformément à la [Décision C\(2025\)4716 de la Commission](#) relative à la politique d'engagement et d'emploi des agents

³ Les fonctionnaires de la Commission ou d'autres institutions sont invités à utiliser les canaux habituels (Sysper ou portail interinstitutionnel des vacances d'emploi).



temporaires, et à la [Décision C\(2013\)8970 de la Commission](#) fixant les critères applicables à la classification dans l'échelon de l'engagement.

Le grade de recrutement sera calculé en fonction des qualifications et du nombre d'années d'expérience professionnelle, conformément à l'article 13 de la Décision de la Commission C(2025)4716. Des grades supérieurs peuvent être accordés à titre exceptionnel.

La durée du **1^{er} contrat sera de 1 à 4 ans**. Le contrat pourrait alors ensuite être prolongé une seule fois pour une durée maximale de 2 ans et dans l'intérêt du service, conformément à la [Décision C\(2025\)4716 de la Commission](#) relative à la politique d'engagement et d'emploi des agents temporaires.

Tous les nouveaux membres du personnel doivent passer avec succès une période de stage de 9 mois.

La rémunération des agents se compose d'un traitement de base complété par des indemnités spécifiques, y compris, si applicable, des indemnités d'expatriation et des allocations familiales. Les dispositions régissant le calcul de ces indemnités peuvent être consultées dans le Régime Applicable aux autres Agents. En tant que membre du personnel des institutions européennes, votre rémunération est soumise à une taxe perçue par ces institutions.

La Commission européenne applique une politique d'égalité des chances et de non-discrimination, conformément à l'article 1d du statut.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires sur les conditions de travail, veuillez consulter la rubrique [«Conditions de travail et avantages des carrières dans les institutions de l'UE»](#).

Pour des informations relatives à la protection des données, veuillez consulter la déclaration spécifique relative à la politique de confidentialité ([Privacy Statement](#)) au point «7. Information des personnes concernées sur leurs droits», pour connaître vos droits et la manière de les exercer, en plus de la déclaration relative à la protection de la vie privée, qui résume le traitement de vos données.